

M. BERCOVITCH: S'agit-il du programme mentionné dans le présent rapport?

M. ARMSTRONG: Il s'agit du programme dont il est question dans le rapport que le ministre des Transports a déposé à la Chambre.

M. SMART: Le rapport qui a été déposé; oui, nous l'avons ici.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous aborder cette question immédiatement ou aimez-vous mieux que nous y revenions plus tard?

M. HANSELL: Avant de pousser plus loin notre étude sur l'abandon de lignes, je voudrais savoir si le transport routier influe sur votre décision d'abandonner une ligne?

M. ARMSTRONG: Le transport routier a largement contribué à rendre improductives un bon nombre de ces lignes. Pour rendre son jugement, la Commission des transports tient compte du service assuré par les camions afin que le public ne soit pas privé de tout moyen de transport en cas d'abandon d'une ligne.

M. HANSELL: Je constate que la plupart des lignes abandonnées ne sont pas longues et qu'en majorité elles ont beaucoup moins de 100 milles.

M. ARMSTRONG: La ligne de Hawkesbury à Hurdman constitue un bon exemple. Elle a 55 milles d'Ottawa à Hawkesbury et la grand'route est parallèle à la voie ferrée presque tout le long.

Le PRÉSIDENT: Et il existe une autre ligne de chemin de fer sur la rive opposée.

M. SMART: Une ligne parallèle.

M. RUTHERFORD: Deux autres lignes sur cette rive-ci et une autre sur la rive nord.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

M. ARMSTRONG:

"Visite royale au Canada"

Le Réseau national a eu l'honneur, l'été dernier, de transporter Leurs Majestés le Roi George VI et la Reine Elizabeth sur un parcours de 4,251 milles. Leurs Majestés ont aussi voyagé de Victoria à Vancouver à bord de notre paquebot, le *Prince-Robert*. Le National-Canadien a joué un grand rôle dans l'aménagement, l'acheminement et le service du train royal.

A la fin de cette mémorable visite, Sa Majesté le Roi a loué l'excellence ininterrompue du service du chemin de fer pendant son voyage au Canada. Son message a été communiqué à tout le personnel du réseau.

"La Guerre"

La guerre a beaucoup activé le trafic du chemin de fer et la Compagnie a été appelée à augmenter considérablement ses services de transport. Elle a aussi contribué de diverses façons à seconder l'effort de guerre au pays et elle a prêté à l'Etat les services de plusieurs hauts fonctionnaires et employés pour des fonctions de guerre spécialisées. De septembre à la fin de l'année, quelque 430 employés se sont enrôlés dans l'armée. Il a été pourvu à la protection des emplois et des privilèges de pension de ces employés."

Le PRÉSIDENT: Quelles sont les dispositions qui ont été prises à l'égard de ces employés? Touchent-ils leur salaire pendant qu'ils sont absents de leur service?

M. ARMSTRONG: Les employés en question gardent leur ancienneté et leur droit à la pension mais ils ne touchent aucun salaire.

M. BERCOVITCH: S'ils reviennent du front, ils pourront reprendre leur emploi.

M. ARMSTRONG: En effet.